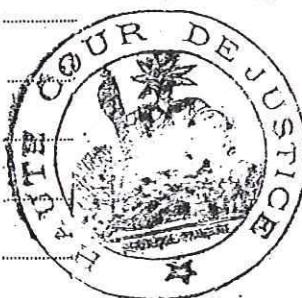


21 Septembre

HAUTE COUR DE JUSTICE

136

CABINET
D'INSTRUCTION
N° 268



Procès-verbal d'interrogatoire et de confrontation

L'AN mil neuf cent quarante cinq le Vingt et un
du mois de Septembre à 14 heures du

Déférant à notre mandat de comparution
après avoir été extrait de la Maison d'arrêt de Fresnes

Devant nous, Schneedecker Membre de la Commission
d'Instruction près la Haute Cour de Justice, assisté de Loudenot Eliane f. fil
Greffier assermenté, s'est présenté a été amené
en notre cabinet, à Paris, le

Naval Pierre.

M^e Baraduc

Conseil de l'inculpé , dûment convoqué et à la disposition de qui la
procédure avait été mise la veille de ce jour, est présent.

D : Je vous interrogerai aujourd'hui sur les
questions suivantes :

1^o Votre lettre à Hitler du 22 Novembre
1942 par laquelle vous l'informez que vous
mettez à sa disposition la flotte marchande
française de Méditerranée contient ce pas-
sage :

" J'espère que le moment est proche où
je pourrai, avec vous, fixer les bases de l'action
que la France entend mener à vos côtés pour
la reconquête de l'Afrique du Nord."

Ehondenot

Schneedecker

Haute Cour de Justice



" Je suis résolu à tout faire selon les possibilités de la France pour vous aider à abattre le bolchevisme et pour empêcher l'entreprise de l'Amérique sur l'Europe et son prolongement africain."

Pouvez-vous me dire comment vous concevez cette action aux côtés de l'Allemagne ?

2^e De divers rapports et télégrammes dont je vais vous donner connaissance et qui se placent tous entre le 6 et le 10 novembre 1942 c'est à dire au moment où le débarquement allié en Afrique va s'accomplir, il résulte que vous avez successivement accepté le survol de la zone libre par des forces aériennes allemandes destinées à s'opposer à ce débarquement puis le concours des avions de l'axe contre les forces alliées et même consenti des bases à l'aviation allemande dans le département de Constantine et en Tunisie. C'est là un premier pas vers la collaboration que vous envisagiez dans votre lettre.

3^e Enfin il résulte du compte-rendu du Commandant Huss en date du 1^{er} Janvier 1943, que je vous présente en copie, que vous vous êtes déclaré "d'accord pour lever toutes les armes existant dans les dépôts clandestins. Pouvez-vous nous expliquer ?

Ehondene

13

R : La lettre que vous m' aviez déjà communiquée que j'aurais écrite le 22 Novembre 1942, et dont je ne suis pas sûr qu'elle ait été adressée à son destinataire, contient en effet, la phrase sur laquelle vous m'interrogez.

Pour comprendre les ~~raisons~~ qui me l'ont dictée et la portée qu'elle peut avoir, il suffit de retenir la date à laquelle elle a été écrite. Le débarquement anglo-américain a eu lieu le 8 Novembre au matin. Ce même jour, j'ai reçu la communication suivante qui se trouve aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères et qui est ainsi libellée :

" Le 8 Novembre 1942, à quatorze heures cinquante, M. Kung Von Yida a fait au Président Laval la communication suivante :
" Le Chancelier Hitler demande au Gouvernement français s'il est disposé à combattre aux côtés de l'Allemagne contre les Anglos-Saxons. En présence de l'agression à laquelle viennent de se livrer les Anglos-Saxons, la rupture des relations diplomatiques ne saurait être considérée comme suffisante et il faudrait aller jusqu'à une déclaration de guerre aux Anglais et aux Américains.
" Si le Gouvernement français prend une position aussi nette, l'Allemagne est

Ehoudot

— S —

" près de marcher avec lui " Durch dicke und dünn ". "

" M. Krug Von Nida était chargé de réclamer d'urgence une réponse positive à cette question dont le message soulignait la signification historique."

C'est dans ces termes que je reçus cette communication du Chancelier Hitler et c'est aussi, je le répète, que ce document dont l'extrême importance ne doit pas vous échapper, a été remis à M. Rochat, Secrétaire Général aux Affaires Etrangères.

M. Krug Von Nida, en me transmettant ce message, me dit qu'il était absolument confidentiel et ne recevrait aucune publicité. Je ~~étais~~ ^{étais} ~~malheureux~~ ^{malheureux}. Il souligna que l'acceptation par le Gouvernement français, acceptation disait-il dont il ne doutait pas, aurait les conséquences les plus formidables et les plus heureuses pour notre pays. Je manifestai mons d'enthousiasme et je ne lui cachai pas que si l'intention du Chancelier Hitler était s'expliquait par ses bons sentiments vis à vis de la France, il ne ne paraissait pas qu'elle peut être aussi facilement réalisée. Je n'avais en aucune hésitation

Ebdouard

Y

dans l'esprit; c'est un refus que je voulais opposer, mais j'étais tenu dans la forme à beaucoup de circonspection pour ne pas attirer les représailles qu'une réponse négative brusque risquait de provoquer. Je suis naturellement le Maréchal au courant, je lui fis part de l'impossibilité absolue de déclarer la guerre à l'Angleterre et à l'Amérique et d'accepter une alliance avec l'Allemagne.

Il me donna son plein accord pour opposer ce double refus et comme M. Krug von Yida m'avait dit le caractère confidentiel du message, je n'informai même pas les Ministres ce jour-là de crainte. Je revis M. Krug von Yida pour lui dire que l'offre de son gouvernement serait très prochainement examinée.

Deux jours après, je recevai l'invitation d'avoir à me rendre à Munich pour y rencontrer le chancelier Hitler le 19 novembre à vingt-trois heures. Pour faire ce voyage, je devais passer par Dijon où l'ambassadeur Olbrych m'attendait. Le temps était très mauvais et c'est seulement le 10 novembre que j'arrivai à Munich vers cinq heures du matin. La première question que me posa M. Olbrych à Dijon concernait l'attitude prise par le gouvernement français contre le message dont j'ai parlé. Je lui fis connaître que notre réponse était négative sur les deux points et je constatai chez lui une déception

Flaubert

3



et une inquiétude qu'il ne peut dissimuler.
S'il se demandait, et l'il ne le dit, ce que
~~savait~~ comment il pourrait présenter ce
refus au chancelier.

"Vous venez de perdre une chance
inspirée. Vous ne trouverez pas une
pareille occasion pour votre pays.

Si M. Albertz avait des craintes sur
la réception qui pouvait lui être faite,
je ne me trouvais pas dans une situa-
tion facile. Je me demandais ce que

l. l. l.
Q. M. pouvait être la réaction d'un homme
comme Hitler. L'ambassadeur n'avait
Prisonniers rappelé que des généraux français avaient
trouvé leur libération sur l'engagement
l. l. l. qu'ils avaient pris d'assurer la défense
Q. Q. contre les Anglais s'ils étaient de l'Afrique du
Nord, et qu'en ce moment, il luttait
à leurs côtés contre l'Allemagne.

Il me parla également de l'invasion
du Général Giraud et de l'imprudence
qu'il avait commise, lui ambassadeur,
d'accepter, sur mon conseil, de le rece-
voir à Moulins. J'avais en effet conduit
le Général Giraud à Moulins mais après
avoir obtenu l'assurance qu'il pourrait,
après son entretien avec les Allemands,
reuter avec moi à Vichy. Je savais
que M. Albertz avait été sévèrement
blâmé de n'avoir pas procédé à son
arrestation.

Si je raconte ces détails c'est pour

évidemt

A.F.